

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 9 février 2021 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : Mme Annie Dussault, conseillère,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 9 février 2021, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, Maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

Est Absent : Mme Annie Dussault,

2021-02-12

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2021-02-13

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2021;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Dossiers ventes pour taxes;
8. Renouvellement BRP;
9. Résolution MTQ;
10. DEL Usine, parc, tennis, église;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;
12.1 : Demande subvention Église;
13. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JANVIER 2021

2021-02-14

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 12 janvier 2021;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 janvier 2021, et que le procès-verbal du 12 janvier 2021 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2021-12-15

Il est proposé par le conseiller Éric bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 28 janvier 2021, telle que modifiée, pour un montant de 42 174.70\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202100001 à #202100026), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS**6. SUIVI DES DOSSIERS****7. DOSSIER VENTES POUR TAXES**

2021-02-16

Attendu que M. Le directeur général et secrétaire trésorier a préparé un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales et tout autres selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité approuve le rapport du directeur général et secrétaire trésorier concernant les personnes endettées envers la municipalité;

Que le Conseil décide d'envoyer les comptes de taxes pour réclamation à la MRC, si ces comptes ne sont pas payés avant le 19 mars 2021, concernant les dossiers suivants :

<u>Adresse de l'immeuble</u>	<u>Numéro(s) de lot(s)</u>
xxxx Rue Beauregard	1822955
xxxx Rue de L'Église	5207778
xxxx Rue Dandenault	1822886
xxxx Rue Dandenault	1822881
xxxx Rue Principale	3648289
xxxx Rue Principale	3648298

Que le Conseil municipal de Lawrenceville mandate le maire, M. Derek Grilli, ou si nécessaire, le directeur général et secrétaire trésorier, M. François Paquette, comme représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le jeudi 10 juin 2021 à 10h00, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. RENOUELEMENT BRP

2021-02-17

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la Municipalité renouvelle la location d'espaces d'entreposage au 2095 Dandenault, à BRP, pour une période d'un an du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021;

Que le coût de la location soit augmenté de 3.0% pour la période de location soit un loyer annuel de 22 346.28\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. RESOLUTION MTQ

2021-02-18

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 52 6940\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité de Lawrenceville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. DEL USINE, PARC TENNIS, ÉGLISE

2021-02-19

Attendu que la municipalité a reçu de la compagnie DH Éclairage Inc. des soumissions pour la conversion au DEL des éclairages de l'usine, du parc municipal et du terrain de tennis;

Attendu que la municipalité avait déjà accepté la modification de l'éclairage de l'usine en partenariat avec le locataire actuel;

Attendu que les coûts de conversion pour l'usine s'élèveraient à 4 385.70\$ et que la conversion permettrait une économie annuelle d'environ 2 800\$;

Attendu que les coûts de conversion pour le parc municipal et le terrain de tennis s'élèveraient à 2 806.35\$;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité accorde le mandat de convertir l'éclairage de l'usine, du parc et du terrain de tennis au DEL pour des montants de 4 385.70\$ pour l'usine et de 2 806.35\$ pour le parc et le terrain de tennis (taxes et location de nacelle en sus).

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

12. AFFAIRES NOUVELLES**12.1 Demande de subvention Église**

2021-02-19

Attendu que la municipalité doit réaliser des travaux à la structure de l'église pour répondre aux normes de sécurité des bâtiments communautaires;

Attendu que ces travaux concernent le renforcement du plancher et l'implantation d'une issue de secours;

Attendu que ces travaux sont estimés à 70 000\$;

Attendu que la municipalité aimerait obtenir une subvention du programme FRR volet 4 d'un montant de 50 000\$ pour la réalisation de ces travaux;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité dépose une demande de subvention de 50 000\$ auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du territoire, pour son programme FRR volet 4 ;

Que la municipalité s'engage à assumer les dépenses de 20 000\$ liées aux travaux de rénovation de l'église;

Que la municipalité désigne le maire et le directeur général pour signer les documents nécessaires à la demande.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-02-20

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h45, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général